



1 CHAPITRE

- 14 Le Conseil de surveillance
- 15 Le siège de l'Institut d'émission
- 17 Les agences de l'Institut d'émission



PRÉSENTATION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

Créé en 1966, l'Institut d'émission d'outre-mer assure le rôle de banque centrale pour les collectivités d'outre-mer du Pacifique. Pour mener à bien ses missions, il dispose d'un siège social à Paris et de trois agences dans le Pacifique.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance fixe les conditions des opérations de l'Institut d'émission.

Le Conseil de surveillance de l'IEOM s'est réuni deux fois en 2009 à Paris, le 12 mai sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, sous-gouverneur de la Banque de France et le 30 novembre sous la présidence de M. Didier Bruneel, représentant du gouverneur de la Banque de France pour cette réunion (décision du gouverneur de la Banque de France en date du 17 novembre 2009).

Comme chaque année, les Censeurs ont participé aux travaux du Conseil et ont contrôlé les comptes de l'IEOM conformément à l'article 15 des statuts.

Au cours de l'exercice, les modifications suivantes ont été apportées à la composition du Conseil :

- Par décision du congrès de Nouvelle-Calédonie en date du 8 juin 2009, M. Pierre Bretegnier a été nommé représentant titulaire de la Nouvelle-Calédonie, en remplacement de M. Alain Descombels.
- Par arrêté du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi en date du 29 septembre 2009, ont été renommés M. Victor Brial en tant que titulaire et M. Patalione Kanimoa en tant que suppléant représentant le territoire de Wallis-et-Futuna.
- Par arrêté du Président de la Polynésie française en date du 16 décembre 2009, ont été nommés M. Teva Rohfritsch en tant que titulaire et M. Steeve Hamblin en tant que suppléant représentant la Polynésie française, en remplacement respectivement de M. Guy Lejeune et M. Jules Ienfa.

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le Gouverneur de la Banque de France ou son représentant :

- M. Jean-Pierre Landau, Sous-Gouverneur de la Banque de France, Président.

Le Directeur du Trésor ou son représentant :

- M. Sébastien Boitreaud, sous-directeur "banques et financements d'intérêt général" à la Direction générale du Trésor et de la politique économique.

Un représentant du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi :

- Mme Laura Torrebruno, Chef du bureau DOM-TOM à la Direction générale du Trésor et de la politique économique, (suppléant : M. Rodolphe Lelté).

Deux représentants du Ministère chargé de l'Outre-mer :

- M. Richard Samuel, Délégué général à l'Outre-mer (suppléant : M. Didier Perocheau).
- M. Jean-Bernard Nilam, chef du département de la vie économique, de l'emploi et de la formation (DGOM) (suppléant : M. Tho Vo Thanh).

Un représentant de la Banque de France :

- M. Didier Bruneel, ancien Directeur général des opérations.

Trois personnalités représentant les collectivités d'outre-mer :

- Nouvelle-Calédonie : M. Pierre Bretegnier, chef d'administration retraité, président de la commission permanente du Congrès.
- Polynésie française : M. Teva Rohfritsch, Ministre de la Polynésie française en charge de la reconversion économique (suppléant : M. Steeve Hamblin).
- Wallis-et-Futuna : M. Victor Brial, Président de l'Assemblée territoriale (suppléant : M. Patalione Kanimoa).

Un représentant du personnel de l'Institut d'émission :

- Mme Maréva Van Bastolaer (suppléante : Mme Christine Feraud).

LE COLLÈGE DES CENSEURS

- Mme Aline Lunel, Directeur de l'audit des services centraux de la Banque de France.
- M. Daniel Besson, Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence française de développement.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Depuis l'exercice 2000, les comptes de l'Institut d'émission d'outre-mer sont vérifiés et certifiés par le Cabinet Mazars & Guérard.

LE SIÈGE DE L'INSTITUT D'ÉMISSION

Depuis le 1^{er} septembre 2006 les services des sièges de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) et ceux de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) sont regroupés au sein d'une même structure. L'IEOM supporte une quote-part des dépenses de fonctionnement de cette entité.

L'effectif du siège des deux Instituts d'émission s'élevait au 31 décembre 2009 à 77 agents.

Depuis le 5 octobre 2009, le siège des deux Instituts se trouve au centre de Paris, au 164 de la rue de Rivoli.

Nouvelle-Calédonie • Chapelle Easo © Destination Iles Loyauté



P. Besse, Y. Barroux, F. Roche Toussaint • Photo P. Gripe

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le décret n° 2006-1504 du 4 décembre 2006 a modifié les articles de la partie réglementaire du code monétaire et financier relatifs au statut de l'IEOM et a notamment défini une nouvelle modalité de désignation de son directeur général qui est désormais nommé par le président du conseil de surveillance pour une durée de trois ans renouvelable. Le gouverneur de la Banque de France a désigné M. Yves Barroux, précédemment secrétaire général de la Banque de France, comme directeur général de l'IEOM à compter du 17 mars 2008.

- M. Yves Barroux, Directeur général.
- M. Patrick Besse, Directeur.
- M. Francis Roche Toussaint, Directeur-adjoint.

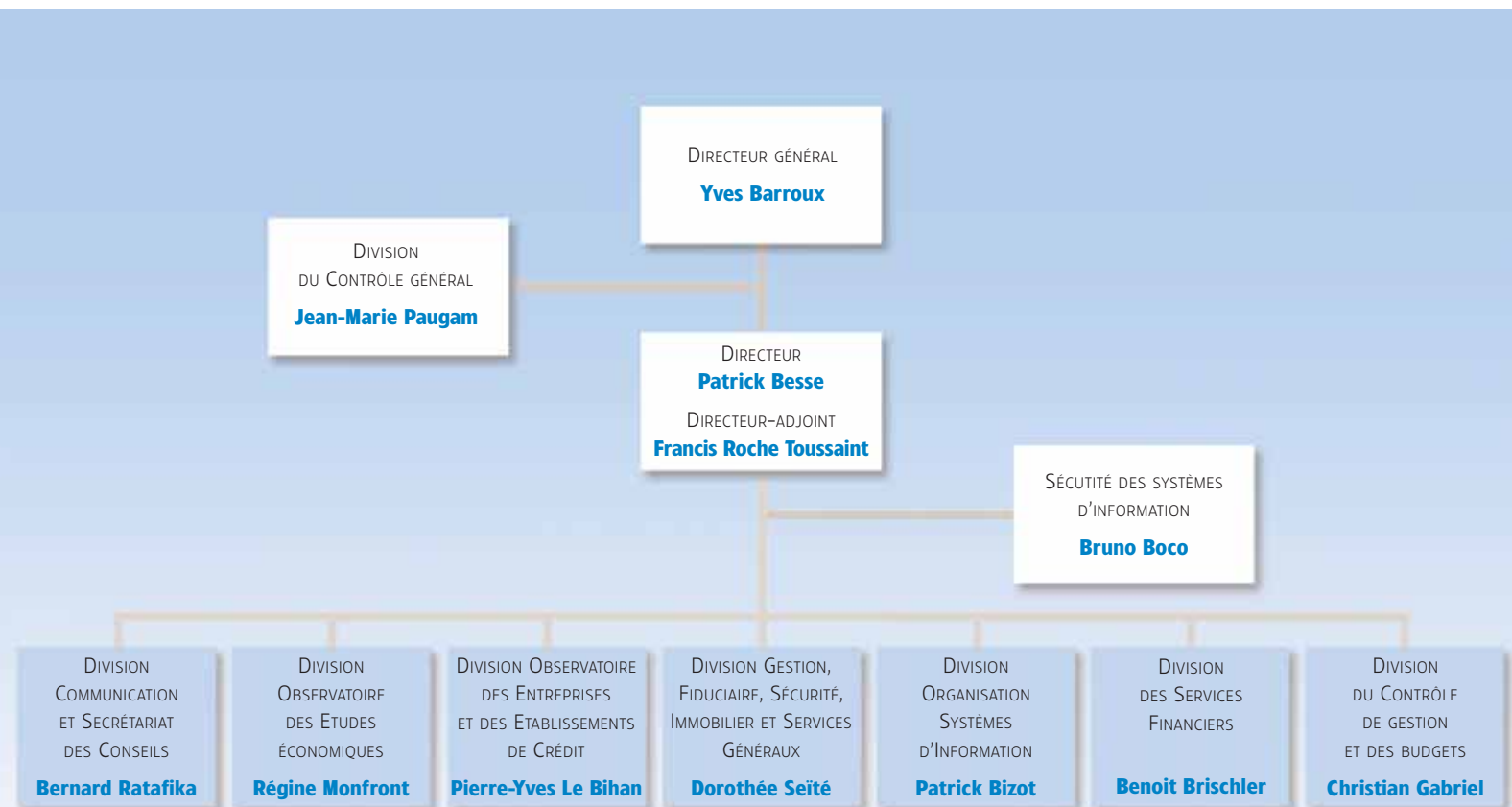


LE COMITÉ DE DIRECTION

Il comprend les membres de la direction générale et les chefs de division responsables de métiers.

C. Gabriel, B. Boco, P.Y. Le Bihan, B. Brischler, P. Bizot, J.M. Paugam, B. Ratafika, R. Montfront-Moncombe, P. Besse, Y. Barroux, F. Roche Toussaint, D. Seïté.
Photo P. Gripe.

Au 31 décembre 2009, le siège de l'IEOM est organisé de la façon suivante :



LES AGENCES DE L'INSTITUT D'ÉMISSION

L'Institut d'émission dispose de trois agences dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique.

Les trois agences de l'Institut d'émission d'outre-mer sont installées à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), à Papeete (Polynésie française) et à Mata'Utu (Wallis-et-Futuna).

Dans les agences de l'IEOM, le personnel est composé à la fois d'agents recrutés localement, non soumis à mobilité, et d'agents soumis à mobilité mis à disposition par l'Agence française de développement (AFD).

Le tableau ci-contre indique, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, l'effectif de ces deux catégories de personnel dans les différentes agences de l'IEOM.



P. Besse, T. Beltrand, Y. Barroux, R. Coffre, F. Roche Toussaint, M. Remblin • Photo Jean-Jacques Gentric.

LES COMITÉS CONSULTATIFS D'AGENCE (CCA)

Les comités consultatifs d'agence réunissent des personnalités représentatives des principaux secteurs d'activité.

Ces comités se réunissent périodiquement afin d'apprécier l'évolution de la conjoncture dans les différents secteurs de l'économie. Ils permettent également de relayer, auprès des milieux professionnels, la politique monétaire menée par l'Institut d'émission.

EFFECTIF DES AGENCES

	NOUVELLE-CALÉDONIE		POLYNÉSIE FRANÇAISE		WALLIS-ET-FUTUNA ¹		TOTAL AGENCES	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Agents soumis à mobilité	5	4	4	4	2	2	11	10
Agents non soumis à mobilité	30	33	25	26	6	6	61	65
Total	35	37	29	30	8	8	72	75

¹ L'agence compte également un CDD et un VCAT.

MEMBRES DU CCA AU 31 DÉCEMBRE 2009

PAPEETE

Membre de droit	M. Teva Rohfritsch
Membre de droit	M. Steve Hamblin
Commerce automobile	M. Jacques Solari
Agriculture	M. Kalani Teixeira
BTP	M. Albert Le Caill
Grande distribution	M. Hugues Etienne
Tourisme	M. Richard Bailey
Pêche	M. Henri Butscher
Services et Artisanat	M. Christophe Plee
Transports maritimes et activités portuaires	M. Eric Malmezac

NOUMÉA

Membre de droit	M. Pierre Bretegnier
Agriculture	Poste non renouvelé
Aquaculture	M. Edouard Klotz
Artisanat	M. Georges Lai Tham
BTP	M. Serge Darmizin
Commerce et grande distribution	M. Mickael Dib
Elevage et grandes cultures	M. Denis Le Marrec
Hôtellerie et tourisme	M. Jean-Michel Foutrein
Industrie de transformation	M. Denis Etournaud
Mines et métallurgie	M. Pierre Alla

WALLIS

Membre de droit	M. Victor Brial
Membre de droit	M. Patalione Kanimoa
Hôtellerie et tourisme	Mme Paula Ruotolo
Concession automobile, menuiserie métallique et quincaillerie	M. Bernard Lamboul
BTP	M. Donald Mercier
Aviculture	M. Jean-Pierre Puga
Commerce et distribution	M. David Verge